



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Pêche en herbe : Nouvelle façon de s'initier à la pêche sportive

Québec, le 27 mai 2022 – Au cours de la dernière année, la Fondation de la faune du Québec a effectué une révision en profondeur de son programme [Pêche en herbe](#). Réalisé en collaboration avec Canadian Tire, son partenaire principal, et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) par l'entremise d'une contribution spéciale provenant de la vente des permis de pêche sportive, ce programme a pour objectifs de favoriser la relève de pêcheurs au Québec, d'accroître le nombre d'initiés dans toutes les régions du Québec, de donner aux jeunes les connaissances et les outils nécessaires pour qu'ils puissent pratiquer la pêche sportive de manière autonome et de soutenir un vaste réseau d'organisations offrant des activités d'initiation à la pêche sportive. C'est pourquoi la nouvelle mouture du programme Pêche en herbe offre dorénavant une formation interactive à la pêche sportive en ligne.

Formation disponible été comme hiver

La formation en ligne s'adresse à des jeunes de 6 à 17 ans, accompagné ou non de leurs parents, et propose deux volets de contenu adapté pour la pêche estivale et hivernale. Au cours de la formation, les futurs pêcheurs découvriront la biologie du poisson et les différentes espèces pêchées au Québec, l'équipement nécessaire et de nombreuses techniques de pêche, comment transporter et conserver son poisson, les techniques de remise à l'eau d'un poisson, un aperçu de la réglementation, la sécurité nautique et les responsabilités d'un bon pêcheur.

Que ce soit sous forme de textes, de vidéos, d'animations Web, le contenu est présenté de manière ludique afin de faciliter l'apprentissage des apprentis pêcheurs. Gageons qu'ils ne seront pas les seuls à s'y référer!

Certificat Pêche en herbe

De plus, avec l'autorisation du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, chaque jeune ayant complété avec succès la formation recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans.

Grâce à une entente de partenariat renouvelée avec Canadian Tire, le programme offrira des incitatifs intéressants aux jeunes initiés qui recevront un certificat *Pêche en herbe*. Ces derniers pourront procéder à l'achat d'un équipement de pêche, à prix avantageux, chez les détaillants Canadian Tire.

Rappelons que le programme Pêche en herbe, créé en 1997, a permis d'initier plus de 320 000 jeunes à la pêche sportive, dont 33 000 à la pêche blanche. Pour plus d'informations sur le programme ou pour soumettre une demande de soutien, veuillez consulter la [page Internet du programme](#).

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Information :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca